



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2023, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 18-7154-0
Date de révision: 18/09/2023

Numéro de version: 39.00
Annule et remplace la
version du : 22/04/2021

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

CIRE TRANSPARENTE POUR CORPS CREUX EN AEROSOL P/N 08909.

Numéros d'identification de produit
UU-0109-4950-9

7100232702

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Protection des corps creux, anti-corrosion

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: bnl-productsafety@mmm.com
Site internet <http://www.3m.com/be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Aérosol, Catégorie 1 - Aérosol 1; H222, H229

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Danger par aspiration, Catégorie 1 - Dang. Asp. 1; H304

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

Danger

Symboles :

SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)|SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques		919-857-5	20 - 55
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques		927-241-2	< 12
Pentane	109-66-0	203-692-4	< 12

MENTIONS DE DANGER:

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Intervention ::

P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.

Stockage:

P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F.
-------------	---

AUTRES INFORMATIONS:**Dangers supplémentaires (statements):**

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH208 Contient SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE. Peut produire une réaction allergique.

Contient 64% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

La note L s'applique

2.3 .Autres dangers

Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	(N° CE) 919-857-5 (N° REACH) 01-2119463258-33	20 - 55	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox.aspiration 1, H304 STOT SE 3, H336 EUH066
Butane	(N° CAS) 106-97-8 (N° CE) 203-448-7 (N° REACH) 01-2119474691-32	7 - 30	Flam. Gaz 1A, H220 Gaz liquéfié, H280 Nota C,U
Propane	(N° CAS) 74-98-6 (N° CE) 200-827-9 (N° REACH) 01-2119486944-21	7 - 30	Flam. Gaz 1A, H220 Gaz liquéfié, H280 Nota U
Acide phosphorique, isoalkyls esters en C11-14, riches en C13	(N° CAS) 154518-38-4	< 1,5	Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Tox. aquatique chronique 2, H411
Distillats lourds (pétrole), hydrocraquage	(N° CAS) 64741-76-0 (N° CE) 265-077-7	< 1,5	Nota L Tox.aspiration 1, H304
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	(N° CAS) 68608-26-4 (N° CE) 271-781-5	< 1,5	Irr. des yeux 2, H319
Acide laurique	(N° CAS) 143-07-7 (N° CE) 205-582-1	< 1,5	Lésions oculaires 1, H318
Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	(N° CAS) 68526-86-3 (N° CE) 271-235-6	< 1,5	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	(N° CE) 927-241-2 (N° REACH) 01-2119471843-32	< 12	Tox.aquatique chronique 3, H412 Liq. Inflamm. 3, H226 Tox.aspiration 1, H304 STOT SE 3, H336 EUH066
Pentane	(N° CAS) 109-66-0 (N° CE) 203-692-4	< 12	Liq. inflam. 2, H225 Tox.aspiration 1, H304 STOT SE 3, H336 EUH066 Tox. aquatique chronique 2, H411 Nota C
Isobutane	(N° CAS) 75-28-5 (N° CE) 200-857-2 (N° REACH) 01-2119485395-27	< 12	Flam. Gaz 1A, H220 Gaz liquéfié, H280 Nota C,U
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	(N° CE) 919-857-5 (N° REACH) 01-2119463258-33	< 7	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox.aspiration 1, H304 STOT SE 3, H336 EUH066
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	(N° CAS) 61789-86-4 (N° CE) 263-093-9 (N° REACH) 01-2119488992-18	< 5	Skin Sens. 1B, H317
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	(N° CAS) 64742-52-5 (N° CE) 265-155-0	< 5	Nota L

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	(N° CAS) 61789-86-4 (N° CE) 263-093-9 (N° REACH) 01-2119488992-18	(C >= 10%) Skin Sens. 1B, H317

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Toxique par contact pour les yeux Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmolement et troubles de la vision). Pneumopathie par aspiration (toux, halètement, suffocation, brûlure de la bouche et difficulté à respirer). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

L'exposition peut entraîner une irritabilité myocardiaque. Ne pas administrer de médicament sympathomimétique sans une nécessité absolue.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de versement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre le récipient qui présente une fuite sous une hotte avec ventilation. Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc). Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Butane	106-97-8	OELs Belgique	VLCT(15min.):2370 mg/m ³ (980 ppm)	
Pentane	109-66-0	OELs Belgique	VLEP (8 h):1800 mg/m ³ (600 ppm); VLEP (15 min.):2250 mg/m ³ (750 ppm)	
Huile de paraffine	64742-52-5	OELs Belgique	VLEP(brouillard)(8h):5 mg/m ³ ; VLEP(brouillard)(15 min.):10 mg/m ³	Carcinogène / Mtugène
Propane	74-98-6	OELs Belgique	VLEP (8 heures):1000 ppm	
Isobutane	75-28-5	OELs Belgique	VLCT(15min.):2370 mg/m ³ (980 ppm)	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Ne pas rester dans la zone si la quantité d'oxygène disponible peut être réduite. Une ventilation locale extractive avec une vitesse minimale de 0.5m/s doit être fournie pour les applications au niveau ou au-dessus de la température d'ébullition. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des

valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Des respirateurs de vapeurs organiques peuvent avoir une courte durée de vie.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Aérosol
Couleur	Beige
Odeur	Turpentine
Valeur de seuil d'odeur	Pas de données de tests disponibles.
Point de fusion / point de congélation	Pas de données de tests disponibles.
Point/intervalle d'ébullition:	-44,5 °C [Conditions:Propane liquéfié]
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	0,6 % en volume

Limites d'inflammabilité (UEL)	10,9 % en volume
Point d'éclair:	-97 °C [Méthode de test: Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	Non applicable.
Température de décomposition	Pas de données de tests disponibles.
pH	la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)
Viscosité cinématique	Pas de données de tests disponibles.
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	Pas de données de tests disponibles.
Coefficient de partage n-octanol / eau	Pas de données de tests disponibles.
Pression de vapeur	830 Pa [@ 20 °C] [Conditions: Propane liquéfié]
Densité	0,72 g/cm ³ [@ 20 °C]
Densité relative	Pas de données de tests disponibles.
Densité de vapeur relative	Pas de données de tests disponibles.

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	Pas de données de tests disponibles.
Taux d'évaporation:	Pas de données de tests disponibles.
Teneur en matières volatiles:	76,4 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Dioxyde de carbone	Non spécifié

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Peut être nocif en cas d'inhalation. Asphyxie (simple): les symptômes peuvent inclure une sensation de tête vide, une sensation de suffocation, évanouissement et décès. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Réaction allergique de la peau (non-photo induced) chez les personnes sensibles : signes et symptômes peuvent inclure du rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente. Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

Pneumopathie en cas d'aspiration: les symptômes peuvent inclure toux, difficultés respiratoires, respiration sifflante, crachements de sang et pneumonie qui peut être mortelle. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement. Une exposition unique, au-dessus des recommandations recommandées, peut provoquer une sensibilisation cardiaque avec des signes / symptômes qui peuvent inclure des battements cardiaques irréguliers (arythmie), des évanouissements, des douleurs thoraciques et peuvent être mortels.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur (4 h)		Pas de données disponibles. Calculé. >20 - =50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation - Vapeur	Jugement professionnel	LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Propane	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 > 200 000 ppm
Butane	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 277 000 ppm

Isobutane	Inhalation - Gaz (4 heures)	Rat	LC50 276 000 ppm
Pentane	Cutané	Lapin	LD50 3 000 mg/kg
Pentane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 18 mg/l
Pentane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation - Vapeur	Jugement professionnel	LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation - Vapeur	Jugement professionnel	LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Cutané	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 1,9 mg/l
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	Inhalation - Vapeur	Jugement professionnel	LC50 Estimé pour être > 50 mg/l
Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide laurique	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Acide phosphorique, isoalkyls esters en C11-14, riches en C13	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Distillats lourds (pétrole), hydrocraquage	Cutané	Composants similaires	LC50 > 5 000 mg/kg
Distillats lourds (pétrole), hydrocraquage	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 5,53 mg/l
Distillats lourds (pétrole), hydrocraquage	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Acide laurique	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide phosphorique, isoalkyls esters en C11-14, riches en C13	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	Cutané	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 1,9 mg/l
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg

		s	
--	--	---	--

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Lapin	Moyennement irritant
Propane	Lapin	Irritation minimale.
Butane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Isobutane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Pentane	Lapin	Irritation minimale.
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Lapin	Moyennement irritant
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Lapin	Moyennement irritant
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Lapin	Irritation minimale.
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Lapin	Irritation minimale.
Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	Lapin	Irritant
Distillats lourds (pétrole), hydrocraquage	Composants similaires	Aucune irritation significative
Acide laurique	Lapin	Moyennement irritant
Acide phosphorique, isoalkyls esters en C11-14, riches en C13	Lapin	Irritant
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	Composants similaires	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Lapin	Moyennement irritant
Propane	Lapin	Moyennement irritant
Butane	Lapin	Aucune irritation significative
Isobutane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Pentane	Lapin	Moyennement irritant
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Lapin	Moyennement irritant
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Lapin	Moyennement irritant
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Lapin	Moyennement irritant
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Lapin	Moyennement irritant
Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	Lapin	Irritant sévère
Distillats lourds (pétrole), hydrocraquage	Composants similaires	Aucune irritation significative
Acide laurique	Lapin	Corrosif
Acide phosphorique, isoalkyls esters en C11-14, riches en C13	Lapin	Corrosif
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	Lapin	Irritant modéré

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Cochon d'Inde	Non-classifié
Pentane	Cochon d'Inde	Non-classifié
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Cochon d'Inde	Non-classifié
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Cochon d'Inde	Non-classifié
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Cochon	Non-classifié

	d'Inde	
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Homme et animal	Sensibilisant
Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	Composants similaires	Non-classifié
Distillats lourds (pétrole), hydrocraquage	Composants similaires	Non-classifié
Acide laurique	Cochon d'Inde	Non-classifié
Acide phosphorique, isoalkyls esters en C11-14, riches en C13	Composants similaires	Non-classifié
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	Composants similaires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vivo	Non mutagène
Propane	In vitro	Non mutagène
Butane	In vitro	Non mutagène
Isobutane	In vitro	Non mutagène
Pentane	In vivo	Non mutagène
Pentane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vivo	Non mutagène
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vivo	Non mutagène
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	In vitro	Non mutagène
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	In vivo	Non mutagène
Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	In vitro	Non mutagène
Distillats lourds (pétrole), hydrocraquage	In vitro	Non mutagène
Acide laurique	In vitro	Non mutagène
Acide phosphorique, isoalkyls esters en C11-14, riches en C13	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non disponible	Non-cancérogène
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non disponible	Non-cancérogène
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non disponible	Non-cancérogène
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	1 génération
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL Non disponible	28 jours
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	Pendant la grossesse
Pentane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant l'organogénèse
Pentane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 30 mg/l	Pendant l'organogénèse
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	1 génération
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL Non disponible	1 génération
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	1 génération
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	1 génération
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL Non disponible	28 jours
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	Pendant la grossesse
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	70 jours
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Chien	NOAEL 5 000 ppm	25 minutes
Butane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Lapin	NOAEL Non disponible	
Isobutane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Multipl. espèces	NOAEL Non disponible	

				animales.		
Isobutane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Isobutane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Souris	NOAEL Non disponible	
Pentane	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Pentane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non disponible	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Pentane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Non-classifié	Chien	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Pentane	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Acide laurique	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Acide phosphorique, isoalkyls esters en C11-14, riches en C13	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Butane	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 489 ppm	90 jours
Isobutane	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 500 ppm	13 semaines
Pentane	Inhalation	le système nerveux périphérique	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Pentane	Inhalation	Coeur la peau Système endocrine tractus gastro-intestinal os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique Foie système immunitaire muscles Système nerveux des yeux Rénale et / ou de la	Non-classifié	Rat	NOAEL 20 mg/l	13 semaines

		vessie Système respiratoire				
Pentane	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	28 jours
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Cutané	la peau système hématopoïétique Système nerveux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Inhalation	Système respiratoire système hématopoïétique Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,25 mg/l	28 jours
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	Ingestion	tractus gastro- intestinal système hématopoïétique Système nerveux des yeux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	Ingestion	Coeur Système endocrine système hématopoïétique Foie Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire système immunitaire Système nerveux des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	90 jours

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Risque d'aspiration
Pentane	Risque d'aspiration
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Risque d'aspiration
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Risque d'aspiration
Distillats lourds (pétrole), hydrocraquage	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques,	919-857-5	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour	N/A	N/A	N/A

< 2% aromatiques			la classification			
Butane	106-97-8	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Propane	74-98-6	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	68526-86-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	3,2 mg/l
Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	68526-86-3	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	0,42 mg/l
Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	68526-86-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	0,71 mg/l
Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	68526-86-3	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	EC10	0,009 mg/l
Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	68526-86-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	2,2 mg/l
Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	68526-86-3	Boue activée	Composant analogue	30 minutes	EC50	>1 000 mg/l
Distillats lourds (pétrole), hydrocraquage	64741-76-0	Vairon de Fathead	Composant analogue	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Distillats lourds (pétrole), hydrocraquage	64741-76-0	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Distillats lourds (pétrole), hydrocraquage	64741-76-0	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	NOEL	>=100 mg/l
Distillats lourds (pétrole), hydrocraquage	64741-76-0	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEL	>=1 mg/l
Distillats lourds (pétrole), hydrocraquage	64741-76-0	Bactéries	Composant analogue	6 heures	EC20	>1 000 mg/l
Acide laurique	143-07-7	Bactéries	Expérimental	30 minutes	EC10	>1 000 mg/l
Acide laurique	143-07-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>6,2 mg/l
Acide laurique	143-07-7	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	5 mg/l
Acide laurique	143-07-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	3,6 mg/l
Acide laurique	143-07-7	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEL	1,294 mg/l
Acide laurique	143-07-7	Poisson zèbre	Estimé	28 jours	NOEC	2 mg/l
Acide laurique	143-07-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	3,4 mg/l
Acide phosphorique, isoalkyls esters en C11-14, riches en C13	154518-38-4	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	ErC50	150 mg/l
Acide phosphorique, isoalkyls esters en C11-14, riches en C13	154518-38-4	Truite arc-en-ciel	Composant analogue	96 heures	LC50	24 mg/l
Acide phosphorique, isoalkyls esters en C11-14, riches en C13	154518-38-4	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	6,31 mg/l
Acide phosphorique, isoalkyls esters en C11-14, riches en C13	154518-38-4	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	NOEC	10 mg/l

Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	68608-26-4	Boue activée	Expérimental	8 heures	EC50	>=3 200 mg/l
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	68608-26-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	>100 mg/l
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	68608-26-4	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LL50	>100 mg/l
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	68608-26-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	>100 mg/l
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	68608-26-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEL	100 mg/l
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-241-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-241-2	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LL50	10 mg/l
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-241-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	22-46 mg/l
Isobutane	75-28-5	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Pentane	109-66-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	10,7 mg/l
Pentane	109-66-0	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	4,26 mg/l
Pentane	109-66-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,7 mg/l
Pentane	109-66-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	2,04 mg/l
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	Algues vertes	Estimé	96 heures	EC50	>100 mg/l
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	>100 mg/l
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	61789-86-4	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>1 000 mg/l
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	61789-86-4	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Butane	106-97-8	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	12.3 jours (t 1/2)	
Propane	74-98-6	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	27.5 jours (t 1/2)	

Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	68526-86-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	60.6 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Distillats lourds (pétrole), hydrocraquage	64741-76-0	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	31 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Acide laurique	143-07-7	Expérimental Biodégradation	30 jours	Demande biologique en oxygène	86 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Acide phosphorique, isoalkyls esters en C11-14, riches en C13	154518-38-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	20 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Acide phosphorique, isoalkyls esters en C11-14, riches en C13	154518-38-4	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	40 jours	Demande biologique en oxygène	76 %BOD/ThOD	OCDE 302C - MITI (II) modifié
Acide phosphorique, isoalkyls esters en C11-14, riches en C13	154518-38-4	Composant analogue Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	>1 Années (t 1/2)	
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	68608-26-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	8 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-241-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	89 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Isobutane	75-28-5	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	13.4 jours (t 1/2)	
Pentane	109-66-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	87 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Pentane	109-66-0	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	8.07 jours (t 1/2)	
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	61789-86-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	8.6 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OCDE 301D

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Butane	106-97-8	Expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.89	

Propane	74-98-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.36	
Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	68526-86-3	Expérimental BCF - Poisson	10 jours	Facteur de bioaccumulation	54.3	OECD305-Bioconcentration
Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	68526-86-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	4.8	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Distillats lourds (pétrole), hydrocraquage	64741-76-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide laurique	143-07-7	Composant analogue BCF - Poisson	28 jours	Facteur de bioaccumulation	288	similaire à l'OECD 305
Acide laurique	143-07-7	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	4.6	
Acide phosphorique, isoalkyls esters en C11-14, riches en C13	154518-38-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.18	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium	68608-26-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	927-241-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Isobutane	75-28-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.76	
Pentane	109-66-0	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	26	
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	919-857-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
SEL DE CALCIUM D'ACIDE SULFONIQUE DE PETROLE	61789-86-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Alcools en C11-14-ISO, riches en C13	68526-86-3	Composant analogue Mobilité dans le sol	Koc	1 122 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
Acide laurique	143-07-7	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	58 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
Pentane	109-66-0	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	72 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Installation doit être capable de gérer les aérosols. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)

15 01 04 Emballage métallique

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1950	UN1950	UN1950
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	AEROSOLS	AEROSOLS, INFLAMMABLE	AEROSOLS(NAPHTHA (PETROLEUM), HYDRODESULFURIZED HEAVY)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	Polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	5F	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES	150 (net)	500 (net)

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Substances dangereuses	Identifiant(s)	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
		Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
Butane	106-97-8	10	50
Isobutane	75-28-5	10	50
Pentane	109-66-0	10	50
Propane	74-98-6	10	50

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.

Remarque CLP (phrase) - L'information a été ajoutée.

Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été modifiée.

Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été supprimée.

Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.

Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été ajoutée.

Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été supprimée.

Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.

Liste des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 3: Table SCL - L'information a été ajoutée.

Section 04: Premiers soins - Symptômes et effets (CLP) - L'information a été modifiée.

Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 4: Premiers soins après l'ingestion (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été modifiée.

Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été supprimée.

Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.

Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8 : Protection respiratoire - recommandations - L'information a été modifiée.

Section 9: Point d'ébullition (Information) - L'information a été modifiée.

Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.

Section 9: Limites inflammables (LEL) (Information) - L'information a été modifiée.

Section 9: Point d'éclair (information) - L'information a été modifiée.

Section 9: Densité relative - L'information a été modifiée.

Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été modifiée.

Section 10 : Matières à éviter - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité aiguë (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - les yeux (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: L'exposition prolongée ou répétée peut causer (phrases standards) - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Température de régulation - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Température critique - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Coefficient multiplicateur - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Coefficient multiplicateur - Données réglementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de ségrégation - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Précautions particulières - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Catégorie de transport - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Catégorie de transport - Données réglementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport en vrac - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI - Titre principal - L'information a été modifiée.
Section 14 Transport non autorisé - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport non autorisé - Données réglementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 code tunnel – Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code tunnel – Données réglementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU - L'information a été modifiée.
Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été ajoutée.
Section 15 : Texte de la catégorie de danger Seveso - L'information a été ajoutée.
Section 15 : Texte de la substance Seveso - L'information a été ajoutée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.
Section 2: Pas d'information disponibles concernant PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>